



Site officiel de la Mairie: www.lisleendodon.com

LE MOT DU MAIRE : FRANÇOIS CARAOUÉ



Mes chères l'Isloises, mes chers l'Islois,

En ce début d'année, ce nouveau numéro est l'occasion pour moi et pour l'ensemble de la municipalité de revenir sur les actions, réalisations et animations effectuées en 2017, mais aussi vous faire part des projets 2018 et des informations sur la vie locale.

Notre vie locale est très riche de par sa diversité d'activités et d'animations proposées, que ce soit dans le domaine culturel, sportif mais aussi social. Je tiens à remercier, encore une fois, l'ensemble des associations l'Isloises pour leur investissement et leur dynamisme. Je veux exprimer toute ma reconnaissance aux nombreux bénévoles qui s'impliquent et qui donnent de leur temps au quotidien pour animer notre commune ; également à ceux qui portent secours à autrui : les Sapeurs-Pompiers pour la qualité et la rapidité de leurs interventions et les services de Gendarmerie toujours réactifs à chaque sollicitation.

La réalité financière de notre commune nous oblige à être attentifs au bon emploi des finances publiques car comme vous le savez celles-ci ont toujours la même origine, à savoir le contribuable. C'est pourquoi nous avons dû revoir le mode de gestion (travaux réalisés « en interne », l'optimisation de nos achats,...) et parfois prendre des décisions qui, je le concède ne sont pas toujours populaires pour certains.

La municipalité entame cette nouvelle année avec optimisme, courage et détermination, en maintenant le dialogue avec tous les administrés, les commerçants, artisans, producteurs, associations... nous défendons l'intérêt général, faisons vivre nos valeurs républicaines au quotidien dans le respect de tous afin de préserver notre cadre de vie, pour que L'Isle-en-Dodon soit une commune agréable où il fait bon vivre.

A toutes et à tous, bonne lecture.

François Caraoué

Sommaire

Les travaux	p. 2/3
Vie locale	p. 4/7
Les finances	p. 7
Le personnel	p. 8
CCAS	p. 8/10
Citoyenneté locale	p. 11
Médiathèque	p. 11/12
OLA	p. 13
Ludothèque	p. 13
Un peu d'histoire	p. 14
État civil	p. 15
Agenda	p. 16

LES TRAVAUX

Par le Maire, François CARAOUÉ

> Travaux effectués en 2017

> Les travaux d'investissement :

- Réfection du toit terrasse de l'école maternelle
- Transformation de l'accès à l'entrée des écoles avec la pose d'un interphone vidéo
- Travaux de mise aux normes électriques à la Gendarmerie et installation de luminaires
- Changement de la vitrine de la Maison Viguier (Lou's Pizza) ainsi que d'une porte-fenêtre
- Rénovation des lampes d'éclairage public avec installation de lampes LED par le SDEHG
- Pose d'une borne de recharge pour les voitures électriques près de la passerelle

> Achats d'investissements :

- Du petit équipement pour le centre de vacances de Chaum (abri en bois, table de ping-pong, balançoire, lave-linge, sèche-linge, lave-vaisselle, canapé)
- 14 tables pour les manifestations
- 12 tables + 1 charriot pour la salle des associations
- Un échafaudage pour les travaux en régie
- Une pompe à eau et du petit équipement pour la piscine (bains de soleil, parasol...)
- 10 tatamis pour le Dojo,
- Un compresseur pour le service technique
- Un abri en bois pour les animations ayant lieu au Pré Commun

> Les travaux de fonctionnement :

- Changement d'un moteur des cloches de l'église
- Remplacement d'une sonde et d'une pompe doseuse à la piscine
- Remplacement de plaques à la toiture du garage Barthe
- Nettoyage des pompes du lac
- Nettoyage et réparations des toitures de l'église (en partie haute) et de la MJC
- Nettoyage de la toiture de la Mairie
- Etude en cours pour la rénovation de l'éclairage public du Pré Commun
- Etude en cours pour le remplacement de bornes lumineuses autour du lac

> Les travaux dans le cadre de l'accessibilité AD'AP :

- Mise aux normes de l'ascenseur de la Mairie
- Mise aux normes du cinéma et de la Gendarmerie

> Travaux d'entretien réalisés par les services techniques municipaux :

- Rénovation du couloir d'entrée, de la salle de bains et de diverses pièces du presbytère
- Réfection de la passerelle du stade
- Création d'une rampe pour l'accès des personnes à mobilité réduite au cinéma, à la Gendarmerie, à la maison Viguier et la Mairie-annexe
- Travaux de rénovation et d'isolation à l'appartement du garage Barthe
- Réfection de trottoir rue du Pré Commun
- Divers travaux de rénovation au village de vacances Le Plech
- Divers travaux d'entretien aux écoles
- Participation aux travaux d'élagage du pré Commun, Chemin des Escarrères ainsi que du village de vacances
- Décoration pour la fête locale et pour les fêtes de fin d'année.

LES TRAVAUX (SUITE)

Par le Maire, François CARAOUÉ

> Pool routier* :

- Entretien des fossés communaux
- Réfection de chemins communaux
- Réaménagement de l'accès à la mairie-annexe, Place de la Poste et aux écoles avec signalisation au sol
- Réfection de la cour des écoles (côté mairie-annexe)

* une enveloppe est allouée par le Conseil Département pour 3 ans. En 2016, seulement 10% de cette enveloppe ont été mis à notre disposition.

> Travaux prévus en 2018

> Maison pluridisciplinaire

Le projet de la maison pluridisciplinaire devient une priorité et doit voir le jour en 2018.

La structure sera implantée, rue Marcadieu, dans les locaux de 430 m² de l'ancien Trésor Public, occupés ensuite par le CCAS.

Pourquoi cet emplacement?

- il s'agit d'un édifice municipal,
- c'est un lieu habilité à recevoir du public
- nous pourrons, après avoir récupéré les bâtiments du collège, faire une extension. Nous pouvons envisager d'y faire une salle de radiologie, des box pour passer une nuit après une opération en ambulatoire pour les personnes seules ou isolées ayant peur de rentrer chez elles...
- à 70m de ce bâtiment, dans le courant de l'année, un parking va y être aménagé (parking de la salle de la chasse)

Ce projet s'inscrit également dans une volonté de redynamisation du cœur de village et sera un atout pour notre milieu rural dont la population est vieillissante.

La commune ne pourra pas emprunter vu notre taux d'endettement, nous avons donc cherché des solutions afin que ce projet voit le jour :

Part communale	Le bâtiment (estimation 150 000€)
Part de l'Etat DETR (dotation d'équipement des territoires ruraux)	Jusqu'à 60% avec un plafond de 300 000€
Part du Conseil Régional Occitanie Pyrénées-Méditerranée	À hauteur de 20%
Part du Conseil Départemental de la Haute-Garonne	À hauteur de 10%

Nous solliciterons également tout organisme pouvant nous aider comme la MSA, l'AGRICA, la Communauté de Communes Cœur & Coteaux du Comminges et pourquoi pas des investisseurs privés.

> Accessibilité AD'AP

Réalisation de la seconde tranche de travaux concernant la mise en conformité des bâtiments communaux dans le cadre de l'accessibilité

> Rénovation

Rénovation des tribunes et la mise aux normes des vestiaires

> Aménagement de la D17 : pour permettre notamment la création d'une entrée vers le terrain qui accueillera le nouveau collège.

Tous ces travaux ne débuteront qu'après l'obtention des subventions, aides de l'État, du Conseil Régional et du Conseil Départemental

VIE LOCALE

Par le Maire, François CARAOUÉ

> La télé imagerie médicale mobile

TIMM est la première unité mobile de télémédecine connectée en temps réel à un centre expert. Il dispose d'un système de visioconférence permettant de réaliser des examens de téléconsultations et de télé-expertises.

Vous pouvez y pratiquer :

- radiologie
- échographie
- rétinographie
- dermatologie
- mammographie
- cardiologie

Il sera à l'Isle-en-Dodon, une fois par mois, sur le parking de l'EHPAD.

Prochaine permanence le vendredi 16 février

Pour les prises de rendez-vous (avec ordonnance)
05 62 99 53 31

N'hésitez pas à en parler à votre médecin traitant.

Pour en savoir plus :

www.timm-sante.com ou 05 62 50 16 00



> Inauguration de la borne de recharge de voitures électriques



Le Syndicat Départemental d'Énergie de la Haute-Garonne (SDEHG) favorise l'éco-mobilité en déployant un réseau de bornes de recharge pour véhicules électriques en Haute-Garonne. « Le véhicule électrique, c'est moins de pollution de l'air et moins de nuisances sonores. »

Chaque borne est équipée de 2 points de charge permettant à 2 véhicules de se recharger en même temps. 20 minutes de charge correspondent à environ 40km de trajet pour un Renault Zoe par exemple.

Le samedi 3 février, Pierre Izard, Président du SDEHG est venu inaugurer la borne de recharge pour véhicules électriques située Chemin des Escarrères à l'intersection de la Rue du Bourguet.

Prix de la charge :

Les 20 premières minutes (=40 km) : 0,20€

Par demi-heure suivante : 0,75€

Pour en savoir plus : www.sdehg.fr

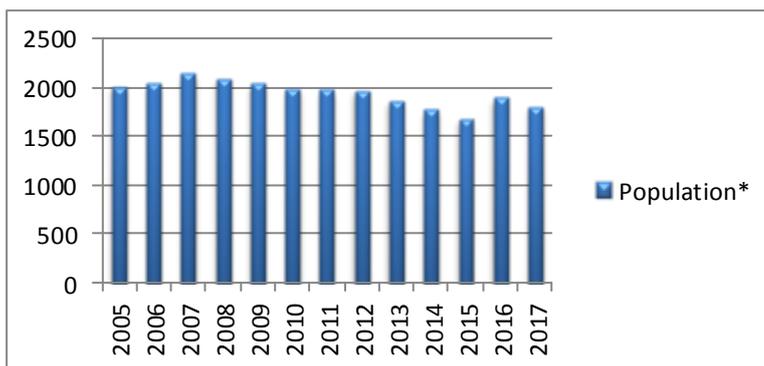
> Lampes éclairage public

Dans le cadre des économies d'énergie nous changeons les ampoules de l'éclairage public par des LEDS avec une baisse de tension de 50% entre 22h et 6h. De plus un plan de restauration est prévu au Foirail pour les installations vétustes. Certains lampadaires sont implantés sur des façades d'habitations, le SDEHG prendra contact avec les propriétaires concernés pour les avertir de leur intervention.

> Population

Évolution de la population l'Isloise

Année	Population*	Année	Population*
1968	2046	2009	2034
1975	2022	2010	1984
1982	2039	2011	1971
1990	2037	2012	1961
1999	1905	2013	1861
2005	2000	2014	1769
2006	2035	2015	1677
2007	2137	2016	1885
2008	2084	2017	1793



Vous pouvez vérifier ces chiffres sur : www.insee.fr

* source : l'INSEE, population totale

> Economie d'énergie

Pour sensibiliser les habitants du territoire à la question des économies d'énergie, le PETR Pays Comminges Pyrénées organise en partenariat avec les communes du territoire des « Soirées de la thermographie » :

**À l'Isle-en-Dodon, le mardi 6 mars
de 18h30 à 20h00**

À la mairie annexe (30 bd des Martyrs de Meilhan)

Ces réunions publiques permettent de se rendre compte « sur le terrain » et au moyen d'une caméra thermique des déperditions de chaleur dans les habitations mal isolées. Elles sont aussi l'occasion de mieux connaître les outils et aides financières pour faciliter la rénovation thermique de son logement avec un diagnostic gratuit.

Alors venez nombreux!



Animation gratuite organisée par
l'Espace Info Energie du Pays Comminges Pyrénées

> Cartes d'identité et passeports



Depuis le 7 mars 2017, les dossiers de demande de carte d'identité doivent être déposés dans une mairie équipée d'un dispositif de recueil.

L'Isle-en-Dodon fait partie des 26 communes en Haute-Garonne disposant du matériel nécessaire à l'établissement des cartes d'identité et des passeports.

Face à l'augmentation de la fréquentation liée à cette nouvelle organisation, nous demandons désormais aux usagers de prendre rendez-vous pour déposer ces dossiers auprès du service accueil (05 61 94 53 53).

Pour rappel, la durée de validité d'une carte d'identité délivrée entre le 2 janvier 2004 et le 31 décembre 2016 est passée automatiquement de 10 à 15 ans.

Cette extension n'est toutefois reconnue que sur le territoire français.

De ce fait, les personnes désirant l'utiliser pour un voyage hors de France pourront en demander le renouvellement, sous réserve qu'elles ne soient pas titulaires d'un passeport en cours de validité et devront produire un justificatif de voyage le cas échéant.

> Cartes grises



Depuis le 2 novembre 2017, les démarches administratives liées aux permis de conduire et aux certificats d'immatriculation (cartes grises) doivent être réalisées depuis son domicile via internet avec son ordinateur, sa tablette ou son smartphone, sans avoir à effectuer de déplacement en préfecture ou en sous-préfecture. Par conséquent, il n'est plus possible de déposer de dossier en préfecture ou en sous-préfecture pour ces titres.

Vous pouvez effectuer ces démarches en ligne en vous connectant gratuitement au site de l'ANTS

<https://immatriculation.ants.gouv.fr/>

Points numériques

Pour les personnes ne disposant pas d'une connexion internet, des points numériques situés en préfecture et en sous-préfecture sont à la disposition des usagers afin d'effectuer leurs démarches liées aux permis de conduire et certificats d'immatriculation.

Coordonnées et horaires de la Sous-préfecture de St Gaudens

Rez de chaussée
bâtiment droit
2 rue de Général Leclerc
31800 Saint Gaudens

Horaires d'ouverture

Du Lundi au Vendredi : de 08h45 à 12h15 de 13h30 à 16h00 (présence d'un médiateur numérique)

Les professionnels de l'automobile ainsi que les auto-écoles pourront également accompagner les usagers souhaitant effectuer des démarches concernant ces titres.

> Pacte civil de solidarité PACS



Depuis le 1^{er} novembre 2017, les personnes qui veulent conclure un Pacs doivent faire enregistrer leur déclaration conjointe de Pacs en s'adressant :

- soit à l'officier d'état civil en mairie (lieu de leur résidence commune) ;
- soit à un notaire.

Les partenaires qui ont leur résidence commune à l'étranger doivent s'adresser au consulat de France compétent.

À l'Isle-en-Dodon, le premier pacs a été célébré le 1^{er} novembre 2017.

> Archives municipales

La réglementation permet aux communes de moins de 2000 habitants de remettre leurs archives municipales au Département, ce que nous avons fait. Elles sont désormais en lieu sûr. Elles ont été triées par le Département, les documents sans importance ont été éliminés par leurs soins.



> Sécurité

Nous pourrions faire encore plus d'économies si nous n'avions pas à financer les réparations de tous ces actes d'incivilités dont nous sommes victimes.

Je remercie vivement la Gendarmerie pour leur réactivité à chaque sollicitation.

Fin novembre, pour venir en aide aux commerçants l'Islois, nous les avons invité à une réunion d'information avec une entreprise de sécurité agréée. Même si nous abandonnons cette piste, nous continuons à nous investir pour trouver une solution aussi bien pour les commerçants que pour la population.

> Le nouveau collège

Georges MERIC, Président du Conseil Départemental de la Haute-Garonne nous a informé que les travaux d'accès au terrain et de mise en réseau débuteront à l'été 2018, la construction du collège au début de l'année 2019.

LES FINANCES

Par la 1^{ère} adjointe, Emilie CARSALADE

Lorsque nous sommes arrivés en 2014, nous avons trouvé une situation financière très difficile avec un endettement de 3 710 000 € + 200 000 € d'avance de trésorerie.

Aurions-nous dû, dès notre élection en 2014, en constatant une situation financière aussi dégradée et un endettement aussi important, porter notre 1^{er} budget à la Sous-Préfecture qui aurait réduit drastiquement toutes les subventions et augmenté les impôts locaux?

Nous en avons parlé entre élus majoritaires et avons décidé de continuer notre mission normalement.

Donc, malgré les critiques que nous entendons, nous gérons au mieux, dans l'intérêt général des l'Islois, en ne touchant pas aux taux d'imposition des impôts locaux, suivant notre engagement de campagne.

Les taux d'imposition des impôts locaux entre 2000 et 2007 ont augmenté de 36,44 %.

Il n'y a pas eu de hausse depuis 2010, excepté l'inflation calculée sur les bases par les services fiscaux.

Au 31/12/2013, l'encours de dette représente en effet 1854€ par habitant quand la moyenne nationale est de 838€; la masse salariale dans notre commune est beaucoup plus élevée qu'au plan national.

Les dépenses de fonctionnement ont baissé en 2015, 2016 et 2017 pour obtenir une section de fonctionnement positive pour toutes ces années, grâce à l'effort collectif de tous.

Sur le prochain bulletin, je vous donnerai tous les chiffres définitifs 2017 de la commune et les perspectives 2018.

LE PERSONNEL

Par le 2^{ème} adjoint, Loïc de BRETAGNE

> *Le personnel de votre Commune à votre écoute et à votre service*

La commune de L'Isle-en-Dodon compte plus d'une trentaine d'agents municipaux affectés à des services qui organisent et exécutent les tâches relevant de la compétence de la ville. Parmi eux se trouvent des agents titulaires de la Fonction Publique Territoriale (des fonctionnaires), des agents contractuels ainsi que des agents en contrats aidés. Une quinzaine de ces agents travaille à temps non complet.

Ces personnes sont au service de la collectivité, avec professionnalisme et bonne volonté, nous les en remercions.

> Les différents services de la commune de L'Isle-en-Dodon :

- La Direction Générale des services,
- Administration Générale, Secrétariat du Maire
- L'Accueil, Etat Civil
- Le Service Urbanisme
- Le Service Comptabilité
- Le Service Tourisme (Piscine et village de vacances)
- Le Service Communication
- Centre de Vacances de Chaum
- Les Ecoles Municipales
- Le Service Achats
- Le Service Ressources Humaines
- Le Service Technique
- La Police Municipale
- Le CCAS
- La Médiathèque
- Le Service Transport
- Le Service Entretien des bâtiments communaux

Pendant la période estivale 2017, 10 vacataires ont été recrutés et affectés à diverses missions (Service Technique et Service Tourisme).

> Depuis le 1^{er} septembre 2017, les aides financières liées aux contrats aidés ont été majoritairement suspendues et celles restantes sont réservées à un public restreint.

LE CCAS

Par la 3^{ème} adjointe, Marie-José BAURES

> *Une nouvelle adresse pour le CCAS*



MAIRIE ANNEXE - REZ DE CHAUSSÉE
30 BD DES MARTYRS DE MEILHAN

NOUVEAU NUMÉRO DE TÉLÉPHONE
05 61 94 53 59

Voilà plus d'un mois que le CCAS a été installé au rez-de-chaussée de la Mairie-annexe. Ses missions restent inchangées (constitution de dossiers, démarches administratives, aides aux familles, aux jeunes...). En un mot, il reste un espace social ouvert à tous.

Le CCAS continue aussi à organiser des animations dédiées aux seniors comme la semaine bleue, le goûter des aînés, le colis des aînés, les après-midi récréatives.

Les horaires d'ouverture restent inchangés :

- ◆ le lundi de 14h00 à 18h00
- ◆ du mardi au vendredi de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 18h00
- ◆ le samedi de 9h00 à 12h00

Vous y serez accueillis comme auparavant par Séverine, Directrice du CCAS, Lucette et Marie-José Baurès Adjointe déléguée aux affaires sociales dont les permanences ont lieu le mardi et le vendredi matin sur rendez-vous.

Ce service tient un registre précis et réactualisé 2 fois par an en cas de déclenchement du « Plan alerte canicule » et du « Plan grand froid ».

L'atelier couture démarré avec 4 personnes, regroupe maintenant 10 personnes incluant 2 tricoteuses depuis la semaine bleue qui avait proposé une animation « Tricot thé ».

C'est enfin au CCAS qu'ont lieu les rencontres citoyennes sur « la vie dans les quartiers » permettant les débats et les échanges sur des projets réalisables.

Bien entendu l'accès numérique CAF est toujours à disposition des personnes désireuses de consulter leur compte, imprimer des attestations.

> Les animations



> Bilan de la semaine bleue

Cette année encore, le succès a été au rendez-vous.

Les repas du lundi et jeudi sous la halle, ont attiré sur les 2 jours 300 personnes. Merci à Jean-Luc Bedel, cuisinier à l'EHPAD pour les délicieux repas concoctés.

Toutes les animations ont attiré du monde. Les uns se sont recyclés avec les gendarmes au niveau de la sécurité routière, d'autres ont fait une balade sur les sentiers de randonnée sous la houlette de Christophe Lafforgue, d'autres enfin ont fabriqué avec les enfants des écoles, des épouvantails exposés sous la halle le samedi : et qui seront réutilisés pour la Fête des jardins à venir.

Que dire de ceux et celles qui ont travaillé en groupe, pour tester leurs connaissances sur les territoires dans lesquels ils vivent. Ils ont été récompensés ainsi que les enfants. Merci, à ce propos, au Conseil Départemental de la Haute-Garonne pour toutes les ré-

compenses envoyées et distribuées.

Merci aussi aux employés du CCAS et du Service technique qui ont œuvré pour la réussite de cette semaine et bien sûr merci à vous tous y compris les résidents de l'EHPAD qui avez contribué à rendre cette manifestation chaleureuse et conviviale.





> Le goûter des aînés

C'est 140 seniors qui sont venus le jeudi 7 décembre sous la Halle se régaler avec les bûchettes à la crème au beurre, les tourteaux, les fruits secs et les papillotes. Placés en fonction de leurs affinités autour des tables magnifiquement dressées, ils ont chanté et pour certains dansé sur les airs joués à l'accordéon par Richard. Pendant l'intermède, des danseuses des îles à la chevelure soignée, aux costumes colorés, ont esquissé quelques pas sur des rythmes endiablés. A 17h30, ils se sont quittés en se promettant de se retrouver à la même place, l'an prochain.



> Le marché de Noël

Pour la deuxième année, l'atelier couture du CCAS a participé au marché de Noël en vendant des objets fabriqués par les « Cousettes l'Isloises » depuis le mois de septembre le lundi après-midi et le jeudi après-midi. Les « petits » prix ont été fixés en commun et les tours de permanence ont été mis en place afin d'assurer une présence du début à la fin du marché.

On a pu choisir entre des cale-portes, des porte-aiguilles, des coussins, des tabliers de cuisine, des « boudins » de porte, des sets de table, des sacs à main, mais aussi des bonnets, des pulls, des tuniques en laine, faits main.



> La Banque alimentaire

Cette année, le CCAS a fait venir une diététicienne pour proposer aux bénéficiaires de la Banque Alimentaire, la confection d'un repas de Noël, uniquement avec les denrées distribuées par la Banque. Cette action, entièrement gratuite a rassemblé à la maison des associations une dizaine de personnes pour travailler mais aussi déguster les plats préparés : une façon éducative de montrer que l'on peut se faire plaisir sans caviar, langouste ou foie gras tout en respectant l'équilibre alimentaire ; une expérience à renouveler.

Une nouvelle fois et pour la 3^{ème} année consécutive les l'Islois et les habitants des villages alentours ont été très généreux. Comme l'an passé, 3 élus Gisèle Angot, Florence Brousse, Marie-José Baurès ont participé à la collecte aidées de bénévoles et de bénéficiaires de la Banque. Belle leçon de générosité et de gratitude. Les rencontres lors de ces 2 journées (cette année les vendredis 24 et samedis 25 novembre) sont excessivement enrichissantes et nous donnent l'occasion de partager des points de vue sur la solidarité en France.



> Citoyenneté locale et décoration de la ville

Ils ont été plusieurs à se réunir pour peindre sur des palettes bonhommes de neige que de nombreux l'islois trouvent très beau.

Ils ont aussi réutilisé différemment les guirlandes placées l'année dernière au-dessus de la Save pour le plus grand bonheur de tous.

C'est le pont de Millau en couleur, nous a-t-on dit à plusieurs reprises.

Michel, Huguette, Régine, Maryse, François, Nanie, Sylviane, Arlette, Louissette, Louis, Yvonne, Michel, Bernard, Fernand, René et tous les autres (qu'ils m'excusent si j'en oublie ! ...) Se sont retrouvés, toujours sous le soleil, au garage communal pour pointer, peindre, et beaucoup rire...

Merci infiniment à toutes et tous qui faites vivre le village en déployant une énergie positive.

Ah ! Au fait ! Si vous trouvez 2 pingouins, 1 escargot, un petit cheval blanc, ramenez-les devant la caserne des pompiers : ils se sont perdus. Par ces temps hivernaux, ils aimeraient de nouveau être au chaud.



Je vous souhaite à tous une très belle année 2018

LA MÉDIATHÈQUE

L'équipe de la médiathèque vous souhaite une belle année 2018 riche en découvertes littéraires, musicales et cinématographiques.

Programme des animations de ce début d'année :

> *Nuit de la lecture*

Le ministère de la Culture et de la Communication organisait pour la 2^{ème} année un grand événement national afin de célébrer le livre et la lecture : la Nuit de la Lecture.

Le **samedi 20 janvier**, des milliers de manifestations avaient lieu partout en France dont une à la médiathèque de l'Isle-en-Dodon qui a rencontré un vif succès !

Le public, venu en nombre, a retrouvé avec grand plaisir le groupe de lecture à voix haute de la Maison des Ecritures de Lombez. Paul Claudel, son président, Jacqueline et René, les lecteurs ont amené les fidèles spectateurs en voyage autour de la paresse, la lecture, le monde rural, la littérature d'Europe centrale, les femmes, la littérature américaine, le polar et la poésie.

Le public a écouté et vibré tour à tour et avec beaucoup de sensibilité, à l'humour, au rire et à l'émotion.

Une belle soirée de dégustation de mots qui s'est terminée par la dégustation de quelques gourmandises.

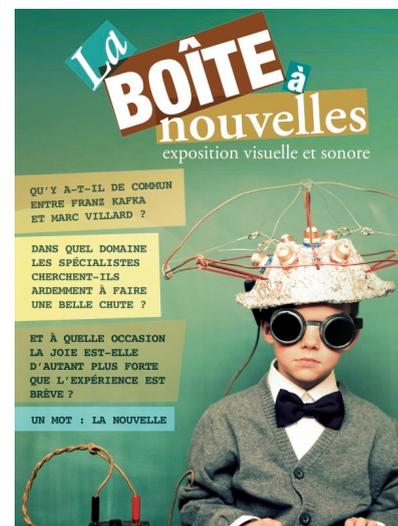


> Exposition « la boîte à nouvelles »

Du 3 au 24 février, la médiathèque accueillera un tout nouveau genre d'exposition : l'exposition interactive !

Elle mettra en lumière, de manière ludique, la nouvelle, un genre littéraire souvent peu connu du grand public, en expliquant notamment son histoire pour terminer par un tour du monde des auteurs de nouvelles à travers chaque continent.

Muni d'une tablette interactive, vous pourrez jouer au cadavre exquis, à un jeu de memory, participer à un quizz, créer votre propre nouvelle, lire des microfictions... De plus l'exposition vous proposera de déguster 70 nouvelles contemporaines issues du catalogue des Editions In8 !



Un apéro-lecture sera également programmé le **vendredi 16 février à 18h30**. Des adhérents de la médiathèque répètent depuis ce début d'année sous les précieux conseils de M. Hon pour vous faire partager à travers la lecture à voix haute leur nouvelle « coup de cœur ». Ils vous attendent nombreux pour cette soirée conviviale.



Nul doute qu'à l'issue du mois de février la nouvelle n'aura pour vous plus aucun secret !

> Animations des vacances scolaires

Que faire pendant les vacances scolaires ? Parents et grands-parents, venez à la médiathèque avec vos enfants et petits-enfants pour partager avec eux un moment chaleureux autour d'un atelier créatif.

Pendant la 2^{ème} semaine des vacances, Marie-Laure Tauzin, peintre et photographe, animera un atelier « fabriquer son carnet », ouvert à tous à partir de 8 ans.

Carnet de voyages, carnet de famille, carnet intime, à vous de choisir, et Marie-Laure vous accompagnera et partagera avec vous ces précieux conseils.

Cet atelier s'étale sur 3 après-midi,

les mardi 27, mercredi 28 février et jeudi 1^{er} mars de 14h30 à 16h30.

Si cela vous intéresse, ne tardez pas à vous inscrire auprès de Bénédicte à la médiathèque (05.61.95.31.38). 8 places sont disponibles et les personnes assistant aux 3 après-midi seront prioritaires.

> Informations

A DISPOSITION

4000 livres

1300 CD

400 DVD

50 partitions

2 ordinateurs - WIFI

ABONNEMENT valable 1 an

(pour emprunter des documents)

GRATUIT POUR LES ENFANTS (- 12 ans)

L'Islois : 1 pers : 7€ - Foyer : 10€

Extérieur : 1 pers : 10€ - Foyer : 15€

DROITS D'ABONNÉ

PRET : 2 livres + 2 CD + 2 DVD pendant 3 semaines

Accès aux postes informatiques

Accès illimité au site :

media31.mediatheques.fr

(Film, musique, formation, presse...)



OFFICE L'ISLOIS DES ANIMATIONS

Par le Président, Guy LASSERRE



Comme chaque année, malgré un budget revu à la baisse, nous continuons de proposer des animations diverses et variées, qui permettent aux L'Islois et aux habitants du territoire, de se retrouver autour des thèmes du 14 juillet, de la fête du Pré-Commun, de notre fête patronale le 2^{ème} week-end de septembre et du Marché de Noël, qui se pérennise au fil des ans, malgré un temps pluvieux lors de la dernière édition. 350 élèves étaient présents pour le défilé de chars qui a dû être reporté au dimanche, compte-tenu des mauvaises conditions météorologiques du vendredi soir.

Notre association, participe à d'autres événements comme la Foire du Printemps et de la Gastronomie, le forum des associations....

Au cours de l'année 2017, nous avons repris, l'activité des vide-greniers, qui était organisée auparavant par les « Antennes de la Save », et nous essayons au fur et à mesure de les développer et de se faire connaître des « Chineurs », afin d'attirer de nouveaux exposants.

Nous continuerons en 2018, toutes ces activités et même relèverons de nouveaux challenges, car compte-tenu des nouvelles orientations de « l'Office de Tourisme Intercommunal », nous reprendrons l'organisation de la « Foire du Printemps et de la Gastronomie », qui aura lieu les 7 et 8 avril.

Bien entendu, tout cela, ne peut se faire, sans la contribution des bénévoles, qui constituent notre association, je profite de cet article pour les remercier de leur dévouement et leur travail.

Nous vous attendons donc en 2018, toujours plus nombreux et que cette nouvelle année nous apporte la prospérité pour notre commune.

LA LUDOTHÈQUE

La ludothèque est un espace de jeu et d'animation qui permet aux enfants de se retrouver avec leurs parents, grands-parents, nounous, ... pour jouer à leurs premiers jeux collectifs, de socialisation avant la scolarisation, et privilégier un instant de complicité entre enfants.

C'est aussi, des journées magiques, comme la venue du Père Noël, la galette des rois, la chandeleur, le carnaval, la chasse aux œufs...

Mais aussi, des sorties, des séances massage bébés, des soirées Dobble...

Agnès et Amélie vous accueillent le :

- mardi de 9h30 à 11h30
- mercredi de 9h45 à 11h45
- jeudi de 9h30 à 11h30

28 boulevard des Martyrs de Meilhan
(au dessus de la Poste)

Pour en savoir plus
sivu.36ans.ameliemagali@gmail.com



UN PEU D'HISTOIRE

Un coutelier de Mirande au XVIII^e siècle à la recherche de son ouvrier indélicat

Les archives de la commune de l'Isle-en-Dodon¹ (31) recèlent, entre autres, la lettre fort pittoresque qu'un maître coutelier de Mirande (32) adresse au maire de cette petite ville, le 22 septembre 1783. Elle est reproduite ci-après, avec son orthographe, ponctuation, mots liés :

« Adresse : A Monsieur BEAUVOIR
Maire de LILLENDODON

A MIRANDE ce 22 9bre 1783

Monsieur,

Je mefait l'honneur de vous faire scavoire que javoit un garçon qu'il travaillié dans ma boutique du métié de coutelier ; la nuit du 18 au 19 duprésant moy il à partie ; il mat en levé 32 (*livres*) argent que jeluy avoit avancé pour sabillier ; deplus il mat emporté un houtie de ma boutique ; il est de lataille danviron 5 pied ; il est louche ; il porte journallement un habit d'un drap blanc, très mauvais ; avec des boutons dessue en façon d'or ; il a un bivartét grie dessue avec laveste pareille. Il porte une culotte de calemande rouge ; lors qu'il est en route ou qu'il travaille il porte un pantalon reyé par desue. Jose esperer, Monsieur que sy il serefugie dans votre ville vous voudré bien avoire la bonté de le faire areter par la brigade de marechaussee l'aplu voisine ; vous qui avé l'équité et lajustice pour partage ; vous ne voudrié point cun fripon de sette espèce cherche par son venain à ampoisoner labource des honnette personnes qu'il pouroit tromper en reitérant ses friponerie manifeste ; Jevous prie de mexcuzer de l'aliberté que je grand.

Jaÿ l'honneur daître avec le respect leplus profon Monsieur votre trèsumble et très affectionnée serviteur.

Signé : SOULAN maître coutelier

»

La découverte de l'indélicatesse de son garçon², au matin du 19, provoque le courroux du maitre coutelier. Quatre jours plus tard, le 22, il est encore sous le coup de l'émotion. Il décide d'agir. Il écrit au maire de l'Isle-en-Dodon, où il était susceptible de s'être rendu. Cette petite ville est située à une cinquantaine de Kms de Mirande. Même en flânant en chemin, le 22 septembre le garçon devait être arrivé à bon port.

C'est alors que le coutelier floué écrit une lettre, le 22 septembre 1783, pour déposer plainte, auprès de Mr Beauvoir³, maire de l'Isle-en-Dodon, en le priant de la transmettre à la maréchaussée la plus proche afin qu'elle procède à l'arrestation du voleur. Or, le maire, porteur de ce patronyme – il s'agissait d'ailleurs de M. de Villepigue – Beauvoir - n'était pas en charge de la destinée de la communauté au moment des faits. En 1783, c'était un autre membre de la dynastie des *Villepigue* qui lui avait succédé depuis quelques années : M. de Villepigue - Floran.

Ce mince indice laisse à penser que le garçon était originaire de cette localité et l'avait quittée alors que le maire Villepigue - Beauvoir l'administrait. Il s'était probablement confié, à ce sujet, à son patron ; preuve donc qu'il était à son service depuis quelques années déjà, lorsqu'il a mis en pratique ses actes délictueux.

La petite ville de l'Isle-en-Dodon, ancienne châteltenie des comtes de Comminges, rattachée ensuite à la couronne, disposait d'une prison royale, nouvellement aménagée en 1776 dans la tour-porte fortifiée⁴ à pont levis de l'enceinte. Un juge royal municipal y exerçait sa charge. La communauté rétribuait aussi un garde-champêtre. Est-ce lui qui, malgré le manque d'informations concernant le fugitif, a pu procéder à son arrestation ?

En effet, le plaignant précise dans sa lettre au maire, qu'il souhaite que son garçon coutelier soit arrêté par la maréchaussée. Or, il omet de signaler ses caractéristiques physiques, notamment ses critères d'identité et d'apparence, mis à part l'indication de sa taille – 5 pieds, soit 1m62 – .

Par contre, il le désigne comme étant « louche ». Ce n'est pas cet indice subjectif qui permettra de le retrouver.

La récapitulation minutieuse de tous les habits, qu'il lui avait achetés pour 32 livres, et dont il était sûrement encore vêtu, sont les seuls éléments fournis pour le reconnaître. Il porte un « bivartét⁵ » gris avec la veste pareille. Les porte t- il ensemble ? Sa culotte en calemande⁶ rouge, donc fort voyante, est protégée par un pantalon rayé lorsqu'il travaille ou chemine à pieds.

Le brave coutelier n'avait pas lésiné sur l'investissement vestimentaire de son employé, quoique accordé au titre d'avance sur salaire. Mais celui-ci, bien décidé à ne pas rembourser son patron, et habillé de pied en cap à ses frais, s'est sauvé nuitamment, en guise de remerciements.

Son comportement d'escroc, majoré de surcroît, du vol d'un outil dans la boutique, ne pouvait pas rester impuni.

Malheureusement, nous ne connaissons pas l'épilogue de cette petite affaire qui n'a certainement pas dû, à l'époque, « être classée sans suite ».

Yvette SOURD, communication parue dans le bulletin de la Société Archéologique du Gers, N° 424, 2^{ème} trimestre 2017, p. 248 et 249

¹ A.D.31 – archives communales numérisées – S.41 – pp.75 et 76

² garçon : au sens de commis, employé ou ouvrier

³ AD.31 – archives communales numérisées – registre D.6 (voir les années concernées)

⁴ AD.31 – archives communales numérisées – D. 11 p. 41

⁵ Bivartét : un bibarlet, ou bivarlet, est une espèce de redingote ou de « soutanelle ». Il s'agit aussi d'un vêtement à l'usage des paysans, selon le dictionnaire franco-occitan de Louis Alibert. (*recherches effectuées par Mme Anne Saint-Amans, que je remercie très sincèrement*)

⁶ Calemande : étoffe commune que l'on nomme aussi, parfois, « camelot » (dictionnaire des Arts et métiers, 1780)

ÉTAT CIVIL DE JUIN À DÉCEMBRE 2017

> Décès

- > **M. René LALOUX**
le 12 juin 2017
- > **M. André RESSEGUIER**
le 07 août 2017
- > **M^{me} Renée SÉGU** veuve de C. DASTÉ
le 19 août 2017
- > **M^{me} Elyse BARÈS**
le 27 août 2017
- > **M^{me} Odette PORCHER** veuve de J. GALY
le 30 août 2017
- > **M. Raoul TAILLEFER**
le 30 août 2017
- > **M^{me} Germaine TOURNON** veuve de P. RASPAUD
le 14 septembre 2017
- > **M. Gérard CHICH**
le 17 septembre 2017
- > **M^{me} Josette DUFUR** veuve de M. BAQUÉ
le 25 septembre 2017
- > **M. François CAPÉLAN**
le 28 septembre 2017
- > **M. André DANGLA**
le 24 septembre 2017
- > **M^{me} Cécile ROBLAIN** veuve de J. VILLEMAIRE
le 11 octobre 2017
- > **M^{me} Yvette THIBAUD** veuve de R. ROYER
le 20 octobre 2017
- > **M. Jean CARRÈRE**
le 04 novembre 2017
- > **M. Emile AUDRAN**
le 31 octobre 2017
- > **M. Casimir ALMODOVAR**
le 13 novembre 2017
- > **M. René CAZENEUVE**
le 09 décembre 2017
- > **M. Jean BAQUÉ**
le 12 décembre 2017
- > **M^{me} Elvire COUMES** veuve de G. CAMBUS
le 19 décembre 2017



> Naissances

- > **Sohan RICHER**
le 23 juin 2017 à Saint-Gaudens, 31
- > **Madysson CAMBUS**
le 27 juin 2017 à Toulouse, 31
- > **Louane NATIVEL**
le 13 juillet 2017 à Saint-Gaudens, 31
- > **Estéban CARVALHEIRO**
le 02 août 2017 à Saint-Gaudens, 31
- > **Léo MANGIAPANI**
le 21 août 2017 à Saint-Gaudens, 31
- > **Lorenzo COOPMANN**
le 14 septembre 2017 à Nogaro, 32
- > **Lou BAURES**
le 21 septembre 2017 à Toulouse, 31
- > **Yaël DAVID**
le 24 octobre 2017 à Saint-Gaudens, 31
- > **Clarisse HINGANT**
le 20 novembre 2017 à Muret, 31
- > **Rubis MIGNARD**
le 25 novembre 2017 à Saint-Gaudens, 31



> Mariages

- > **Thierry GAUTHIER et Emma WOODHOUSE**
le 24 juin 2017
- > **Romain FONTEBASSO et Claire ARTICO**
le 15 juillet 2017
- > **Stéphane CAPPELLERI et Christel VAUDAT**
le 22 juillet 2017
- > **Lionel BOUCHÉ et Aurélie LENOIR**
le 29 juillet 2017
- > **Yvon SEVEAU et Nathalie HERNANDEZ**
le 19 août 2017



Pour effectuer vos démarches d'état civil, Marie-Christine CIADOUX vous accueille à la Mairie,
Le lundi de 14h à 18h - du mardi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 18h - et le samedi matin de 9h à 12h
Accueil téléphonique au **05 61 94 53 53**

AGENDA DES MANIFESTATIONS À L'ISLE-EN-DODON

> Février 2018

- > Du 1^{er} au 27 **EXPOSITION INTERACTIVE « LA BOÎTE A NOUVELLES »**
Médiathèque + d'infos au 05 61 95 31 38
- > Vendredi 16 **APÉRO-LECTURES À VOIX-HAUTE AUTOUR DES NOUVELLES**
Médiathèque à 18h30 + d'infos au 05 61 95 31 38
- > Dimanche 11 **MATCHS DE FOOT**
13h00 : RCL/SOL 2 / Miramont de Comminges
15h00 : RCL/SOL 1 / Fenouillet Stade M. Campguilhem
- > Mardi 27 & mercredi 28 **ATELIER CARNET DE VOYAGE**
Animé par M-L Tazuin - gratuit sur inscription
Médiathèque de 14h30 à 16h30
+ d'infos au 05 61 95 31 38
- > Dimanche 25 **USL / SAINT-JUÉRY**
12h00 : repas d'avant-match
14h00 : équipe 2 / 15h30 : équipe 1
Stade M. Campguilhem

> Avril 2018

- > Samedi 7 & dimanche 8 **FOIRE DU PRINTEMPS ET DE LA GASTRONOMIE**
Centre-ville + d'infos OLA au 07 69 94 90 91
- > Dimanche 8 **VIDE GRENIER**
Pré Commun + d'infos OLA au 07 69 94 90 91
- > Dimanche 8 **MATCHS DE FOOT**
13h00 : RCL/SOL 2 / Barousse
15h00 : RCL/SOL 1 / Gaillac Stade M. Campguilhem
- > Samedi 21 **JOURNÉE JEUX**
Organisée par la MJC, la Médiathèque et la Ludothèque
De 10h00 à 17h00 + d'infos au 05 61 95 31 38
- > Samedi 28 **CONCERT JAZZ**
Espace Culturel Saint-Pierre à 17h
+ d'infos au 05 61 94 53 56

> Juin 2018

- > Du vendredi 1^{er} au dimanche 3 **SALON D'ÉTÉ**
Sous la halle + d'infos OTI au 05 61 79 43 69
- > Dimanche 3 **VIDE GRENIER**
Pré Commun + d'infos OLA au 07 69 94 90 91
- > Samedi 9 **GALA DE ZUMBA**
Salle du cinéma
- > Samedi 16 & dimanche 17 **TOURNOI DE FOOT P. BARUTAUT**
Stade Marius Campguilhem
- > Samedi 16 & dimanche 17 **GALA DE DANSE**
Salle du cinéma

> Mars 2018

- > Jeudi 1^{er} **ATELIER CARNET DE VOYAGE**
Animé par M-L Tazuin - gratuit sur inscription
Médiathèque de 14h30 à 16h30
+ d'infos au 05 61 95 31 38
- > Vendredi 9 **DON DU SANG**
Salle Robert Fréchou - Maison des Portes du Comminges
De 10h00 à 13h00 et de 14h30 à 19h00
- > Samedi 10 **PAROLES DE PRÉVERT DITES PAR L. JAMON**
Médiathèque à 20h30 + d'infos au 05 61 94 53 56
- > Dimanche 11 **MATCHS DE FOOT**
13h00 : RCL/SOL 2 / Oô Larboust
15h00 : RCL/SOL 1 / Castanet 2
Stade M. Campguilhem
- > Samedi 24 **LOTO DES ÉCOLES**
Sous la halle à 21h00

> Mai 2018

- > Dimanche 6 **CHANTS GRÉGORIENS**
Église St Adrien à 16h
- > Samedi 26 **JOURNÉE CITOYENNE**
Organisée par le CCAS
- > Samedi 26 **REPRÉSENTATION THÉÂTRALE**
Salle du cinéma à 21h
Organisée par les Tréteaux de la Save
- > Du 26 au 3 juin **SALON D'ÉTÉ**
Sous la halle + d'infos OTI au 05 61 79 43 69
- > Dimanche 27 **CONCERT DE L'ORCHESTRE PHILARMONIQUE FERMAT**
Église St Adrien à 16h
+ d'infos Culture et Cinéma au 05 61 94 53 56
- > Jeudi 31 **CONFÉRENCE DE M^{ME} CAILLE SUR UN PEINTRE**
Salle du Conseil Municipal (1^{er} étage Mairie) à 20h30
+ d'infos Culture et Cinéma au 05 61 94 53 56

- > Jeudi 21 **FÊTE DE LA MUSIQUE & FEU DE LA SAINT-JEAN**
Pré Commun + d'infos OLA au 07 69 94 90 91
- > Vendredi 22 **SPECTACLE DE L'APE** sous la halle
- > Vendredi 22 & samedi 23 **GALA DE PATIN**
Salle polyvalente
- > Samedi 23 **AUDITION DE L'ÉCOLE DE MUSIQUE**
Salle du cinéma
- > Samedi 23 **FÊTE DES JARDINS**
À partir de 10h aux jardins communaux
Organisée le CCAS + d'infos au 05 61 94 53 59



MAIRIE DE L'ISLE-EN-DODON

Place du Château 31230 L'ISLE-EN-DODON

☎ 05 61 94 53 53 - 📠 05.61.94.53.50

🕒 Lundi : 14h00 à 18h00 - Du mardi au vendredi : 9h00-12h00 / 14h00-18h00 - Samedi : 9h00 à 12h00

✉ mairie@mairie-lisleendodon.fr - 🌐 www.lisleendodon.com